



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 décembre 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 décembre 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité durant le mois d'août 2022 sous la présidence de la Chine (voir annexe), établi par la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, à l'issue de consultations avec les autres membres du Conseil.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Zhang Jun**



Annexe à la lettre datée du 19 décembre 2022 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité sous la présidence de la République populaire de Chine (août 2022)

Introduction

Pendant le mois d'août 2022, le Conseil de sécurité a tenu, en personne, dans sa salle, un débat public, 13 séances d'information et 9 consultations. Il a adopté deux résolutions et publié une déclaration de la présidence et une déclaration à la presse. Il a également examiné de nombreuses questions diverses ayant trait notamment à l'Afrique et au Moyen-Orient, ainsi que plusieurs questions thématiques. Parmi les manifestations phares organisées sous la présidence de la Chine, on peut citer une séance d'information sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : promouvoir la sécurité commune par le dialogue et la coopération » et un débat public sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : renforcer les capacités pour pérenniser la paix ».

Conformément à la pratique des Nations Unies, la Chine a entamé sa présidence en présentant le projet de programme de travail du Conseil pour le mois, qui a été adopté au cours de consultations tenues le 1^{er} août. Ensuite, le Président du Conseil a organisé des séances d'information à l'intention de la presse et de tous les États Membres de l'ONU sur les travaux menés par le Conseil en août. Le 31 août, le Président du Conseil a tenu une séance récapitulative à l'intention de tous les États Membres de l'ONU sur les activités menées par le Conseil en août. Les Représentants permanents du Brésil et des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies ont fait des exposés.

Questions thématiques et autres questions

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le 22 août, le Conseil a tenu une séance d'information sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : promouvoir la sécurité commune par le dialogue et la coopération ». En sa qualité de Président du Conseil, le Représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, Zhang Jun, a présidé la séance. Les intervenants étaient le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, et le Président désigné de la dixième Conférence des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, Gustavo Zlauvinen.

Le Secrétaire général a déclaré que la sécurité collective passait par une compréhension commune des menaces et des défis, qui appelaient une action unie, et que le dialogue et la coopération étaient la voie vers la paix. Il a insisté sur le fait qu'il fallait retrouver une entente au niveau mondial autour de la coopération requise pour garantir la sécurité collective, et a présenté le contenu général du Nouvel Agenda pour la paix. Le Président de la dixième Conférence d'examen a souligné que rien n'était plus important pour notre sécurité collective que d'empêcher toute utilisation d'armes nucléaires, et insisté sur le fait que les progrès et l'application des trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dépendaient d'un accord sur plusieurs domaines clés, à savoir une action urgente en matière de désarmement

nucléaire, des mesures à court terme pour réduire le risque de guerre nucléaire, l'appui au règlement des crises de prolifération régionales, un plus grand accès aux avantages des utilisations pacifiques de la science et de la technologie nucléaires, et la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires dans les zones de conflit.

Les membres du Conseil ont accueilli favorablement la séance d'information et exprimé leurs points de vue sur des questions fondamentales concernant la sécurité internationale, la gouvernance de la sécurité mondiale et le désarmement nucléaire. Ils ont réaffirmé leur attachement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et souligné qu'il importait de renforcer la stabilité stratégique par le dialogue et la coopération. Ils attendaient de l'ONU qu'elle joue un rôle plus important dans la recherche de la sécurité collective.

Paix et sécurité en Afrique

Le 8 août, le Conseil a tenu un débat ouvert sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : renforcer les capacités pour pérenniser la paix ». Les intervenants étaient le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Bankole Adeoye, la Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale pour l'Afrique, Cristina Duarte, et le Président de la Commission de consolidation de la paix, Muhammad Abdul Muhith.

Le Commissaire aux affaires politiques a déclaré qu'il existait une relation symbiotique entre une gouvernance efficace, la paix, la sécurité et le développement, et souligné le rôle essentiel du développement des capacités dans la construction de sociétés résilientes. Il a exhorté l'Union africaine et l'ONU à intensifier leur collaboration pour construire et pérenniser la paix grâce à des capacités de transformation. Il a souligné que la Commission de l'Union africaine était prête à mettre en œuvre l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin de renforcer les capacités à pérenniser la paix dans le cadre d'une action à plusieurs niveaux.

La Secrétaire générale adjointe, tout en étant consciente de l'impact direct et fondamental du renforcement des capacités sur une paix durable, a souligné qu'il importait d'avoir des systèmes de planification et de suivi objectifs et justes, des cadres politiques et un financement durable provenant de solides systèmes de mobilisation des ressources nationales, notamment pour relever les défis du renforcement des capacités. Elle a présenté l'initiative de son bureau « Un stylo contre une arme », qui promeut le rôle des repas scolaires et veut renforcer les capacités des pays africains à assurer la paix et la sécurité par le développement.

Le Président de la Commission de consolidation de la paix a présenté les engagements que sa commission a pris en matière de renforcement des capacités en République centrafricaine, au Libéria, au Burundi et dans le bassin du lac Tchad. Soulignant qu'il importe de soutenir les efforts déployés par les pays pour mettre en place des institutions efficaces, responsables, inclusives et dynamiques, il a insisté sur la nécessité d'adopter une approche progressive comprenant des mesures de renforcement des capacités adaptées selon les conditions. Il a appelé l'attention sur l'importance de l'Union africaine et d'autres organisations régionales pour ce qui est de relever les défis de la consolidation de la paix et sur les contributions inestimables du Fonds pour la consolidation de la paix.

Les membres du Conseil ont noté qu'il était nécessaire d'intensifier le soutien au renforcement des capacités des pays africains, encouragé toutes les parties prenantes à renforcer l'appui et l'assistance, et déclaré qu'il fallait développer un partenariat stratégique entre l'ONU et l'Union africaine concernant le renforcement

des capacités et la mise en place de stratégies communes pour parvenir à une paix durable en Afrique. Ils ont souligné qu'il fallait accepter que les pays africains contrôlent et mènent ce processus, et soutenir le développement socioéconomique à cet effet.

Le 31 août, à l'issue du débat public, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2022/6), dans laquelle il a demandé à tous les partenaires concernés de redoubler d'efforts, de renforcer leur appui et d'adopter une démarche coordonnée en vue de relever ces défis, en particulier en faisant davantage pour améliorer le renforcement des capacités, et a proposé des mesures concrètes tenant compte des besoins et priorités des pays africains.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

Le 9 août, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'information publique sur la lutte contre le terrorisme, en mettant l'accent sur le quinzième rapport du Secrétaire général sur la menace que représente l'EIIL (Daech) (S/2022/576). Le Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme, Vladimir Voronkov, le Directeur exécutif par intérim de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, Weixiong Chen, et un chercheur de haut niveau de l'Institute for Security Studies spécialisé dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, Martin Ewi, ont fait des exposés.

Le Secrétaire général adjoint a indiqué que Daech et ses affiliés continuaient à exploiter la dynamique des conflits, les fragilités de la gouvernance et les inégalités pour organiser des attaques et mettre en place une organisation largement décentralisée afin d'inciter leurs partisans à mener des attaques, et à contrôler les flux de fonds destinés aux affiliés dans le monde entier. Notant les mesures concertées adoptées par les États Membres pour obtenir des résultats positifs, le Secrétaire général adjoint a réitéré l'appel du Secrétaire général aux États Membres pour qu'ils facilitent le rapatriement sûr, volontaire et digne de tous les individus qui restent bloqués dans les camps et autres installations.

Le Directeur exécutif par intérim a montré comment la stratégie de Daech, notamment en Iraq, en Syrie et en Afrique, reposait essentiellement sur l'exploitation de la fragilité créée par les conflits. Il a souligné que le multilatéralisme, la coopération internationale, la solidarité mondiale et l'approche coordonnée associant l'ensemble des Nations Unies étaient importants dans la lutte contre le terrorisme.

M. Ewi a indiqué que l'Afrique n'était pas seulement une plaque tournante pour les activités de Daech, mais qu'elle pourrait aussi être l'avenir de son califat. L'avancée en ordre dispersée des États et la politique de deux poids, deux mesures adoptée par la communauté internationale compliquaient encore les choses. M. Ewi a également souligné que les racines politiques, économiques, sociales et idéologiques du terrorisme devaient être extirpées et que les résolutions du Conseil de sécurité devaient être appliquées à tous les niveaux.

Les membres du Conseil ont échangé leurs points de vue sur différents aspects de la question à l'examen, notamment la lutte contre les causes profondes du terrorisme, le rapatriement des combattants terroristes étrangers et la lutte contre l'utilisation abusive de l'espace numérique par les terroristes. Pour certains, la lutte contre le terrorisme appelait des mesures concernant l'ensemble de la société, qui tiennent compte des questions de genre et respectent les droits humains et l'état de droit.

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Le 30 août, le Conseil de sécurité s'est réuni pour des consultations portant sur le rapport de 90 jours du Président présenté en application de l'alinéa g) du paragraphe 12 de la résolution 1718 (2006) par Trine Heimerback (Norvège) et portant sur les activités du Comité 1718 pour la période du 28 mai au 30 août 2022.

Afrique

Libye

Le 30 août, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'information sur la Libye. Les intervenantes étaient la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, et l'Ambassadrice Ruchira Kamboj, Représentante permanente de l'Inde auprès de l'ONU, en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye. Le Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies a également fait une déclaration.

Les membres du Conseil ont demandé à toutes les parties libyennes de s'abstenir de toute violence ou de tout autre acte susceptible d'aggraver les tensions et de compromettre le processus politique ou le cessez-le-feu du 23 octobre 2020 en Libye. Ils ont réaffirmé qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire en Libye et invité instamment toutes les parties libyennes, avec l'aide de l'ONU, à s'accorder sur l'organisation d'élections présidentielle et législatives dans tout le pays, le plus rapidement possible et de manière transparente et inclusive. Dans cette optique, ils ont prié le Secrétaire général de nommer immédiatement un ou une représentant(e) spécial(e). De plus, ils ont demandé le retrait sans délai de tous les combattants et mercenaires étrangers. Certains membres ont insisté qu'il fallait un processus de réconciliation inclusif, une réforme économique globale, la reconstruction après le conflit et l'augmentation de l'aide humanitaire.

Mali

Le 30 août, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2649 (2022), par laquelle il a reconduit jusqu'au 31 août 2023 les mesures de sanctions contre le Mali énoncées dans la résolution 2374 (2017) et renouvelé jusqu'au 30 septembre 2023 le mandat du Groupe d'experts.

Soudan

Le 23 août, le Conseil de sécurité a entendu un exposé du Procureur général de la Cour pénale internationale, Karim Khan, sur l'évolution de la situation au Darfour, déférée par le Conseil à la Cour dans sa résolution 1593 (2005), et sur la visite du Procureur au Soudan. Le Procureur a déclaré qu'il y avait une lueur d'espoir dans l'affaire contre le grand chef des Janjaouid, Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman. Il a ajouté qu'il restait disposé à dialoguer avec le Soudan, son peuple et le peuple du Darfour, par tous les moyens possibles. Il a également souligné l'importance du partenariat entre son bureau et le Conseil, pour plus d'efficacité. Le Représentant permanent du Soudan a appelé l'attention sur les principaux points positifs rendant possible une nouvelle réalité politique marquée par la liberté, la justice et l'état de droit. Il a dit que son gouvernement était disposé à coopérer avec la Cour, sur la base du principe de complémentarité juridique.

Plusieurs membres du Conseil ont salué les progrès dans le procès d'Ali Abd-Al-Rahman et demandé au Gouvernement soudanais de coopérer davantage avec la

Cour. D'autres ont donné leur avis sur la Cour pénale internationale et demandé que le principe de complémentarité et le respect de la souveraineté judiciaire du Soudan soient strictement suivis.

République démocratique du Congo

Le 4 août, le Conseil a tenu une séance d'information sur la situation humanitaire en République démocratique du Congo. Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, a fait un exposé au Conseil sur l'évolution de la situation dans le pays, notamment sur les violences contre des casques bleus et des civils. Il a souligné l'importance de la coopération entre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et le Gouvernement. Les membres du Conseil ont fermement condamné les violences commises à l'encontre des casques bleus et des civils, demandé qu'une enquête approfondie soit menée et que les auteurs soient traduits en justice, et demandé un renforcement de la communication entre la MONUSCO et les autorités et la population congolaises.

Asie

Afghanistan

Le 29 août, à la demande de la Fédération de Russie, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'information sur l'Afghanistan. Les intervenants étaient le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Markus Potzel, et une chercheuse indépendante et auteure, Lucy Morgan Edwards.

Le Secrétaire général adjoint a déclaré que la population afghane continuait de connaître des difficultés extrêmes et une grande insécurité, plus de la moitié de la population (quelque 24 millions de personnes) ayant besoin d'une aide humanitaire. Environ 25 millions de personnes vivaient dans la pauvreté. Le chômage pourrait atteindre 40 % et l'inflation augmentait en raison de la hausse des prix mondiaux, des contraintes d'importation et de la dépréciation de la monnaie. Le Secrétaire général adjoint a évoqué un récent tremblement de terre, des inondations soudaines et massives et le froid à venir qui obligerait les familles à choisir entre l'achat de produits alimentaires, l'éducation, les soins de santé ou le chauffage pour leurs enfants.

Le Représentant spécial par intérim a souligné que les Taliban devaient protéger les droits humains, en particulier ceux des femmes et des filles, et précisé que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, par l'intermédiaire de ses 11 bureaux en Afghanistan, poursuivait son travail de dialogue avec toutes les parties prenantes afghanes. De plus, il a indiqué qu'il fallait s'orienter vers un dialogue durable entre les Taliban, les autres parties prenantes afghanes, la région dans son ensemble et la communauté internationale. Il a rappelé qu'il fallait faciliter l'accès aux actifs appartenant à la Banque centrale d'Afghanistan au profit du peuple afghan.

Selon M^{me} Morgan Edwards, pour comprendre les raisons de cet échec catastrophique, il était nécessaire d'examiner le caractère de l'intervention occidentale en Afghanistan après 2001. Elle a mis l'accent sur l'incapacité de l'Occident à s'attaquer au problème corrosif de l'impunité, à travailler avec le système tribal dans les zones rurales et à soutenir le secteur agricole de l'Afghanistan.

Au cours du débat qui a suivi, les membres du Conseil ont exprimé leurs préoccupations quant à la situation humanitaire en Afghanistan et demandé que l'aide

soit menée de façon plus concertée. Certains membres ont exprimé leur inquiétude quant à la situation économique et à la situation des droits humains en Afghanistan, notamment les restrictions imposées à l'éducation des filles. Plusieurs membres ont exprimé leur inquiétude face au risque de plus en plus grand de voir des groupes terroristes renforcer leur présence dans le pays. Certains membres ont demandé la restitution des avoirs gelés appartenant au peuple afghan, sans lesquels il serait impossible d'aider l'économie afghane et sauver des vies.

Moyen-Orient

Liban

Le 16 août 2022, le Conseil de sécurité a tenu sa 9111^e réunion à huis clos avec les pays fournisseurs de contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, Khaled Khiari, a fait un exposé. M. Khiari, les membres du Conseil, et les représentants des pays fournisseurs de contingents ont eu un échange de vues.

Le 17 août, le Conseil a tenu des consultations sur la FINUL. Le Sous-Secrétaire général a fait un exposé devant le Conseil sur la situation de la sécurité et sur les opérations de la FINUL. Il a mentionné la lettre datée du 9 août adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2022/607), dans laquelle celui-ci avait recommandé au Conseil de proroger le mandat de la FINUL pour une nouvelle période de 12 mois. Les membres du Conseil ont rappelé l'importance d'appliquer intégralement la résolution 1701 (2006) et réaffirmé leur soutien au mandat de la FINUL.

Le 31 août, le Conseil a adopté la résolution 2650 (2022) portant prorogation du mandat de la FINUL jusqu'au 31 août 2023.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

À la suite des nouvelles escalades de la violence à Gaza, le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'urgence, le 8 août, à la demande des Émirats arabes unis, de la Chine, de la France, de la Norvège et de l'Irlande. Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a fait un exposé sur ces escalades inquiétantes dans la bande de Gaza entre les forces militaires israéliennes et les groupes armés palestiniens, qui ont fait de nombreuses victimes civiles. Tout en se félicitant du cessez-le-feu conclu le 7 août, il a rappelé au Conseil que les facteurs sous-jacents de l'intensification actuelle et antérieure du conflit persistaient et que ces cycles de violence ne cesseraient que s'il y avait un règlement politique du conflit mettant fin à l'occupation et prévoyant la solution des deux États. L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies et les Représentants permanents d'Israël, d'Égypte et de Jordanie auprès de l'ONU, qui étaient présents, sont également intervenus.

Le 25 août, le Conseil de sécurité a tenu sa séance d'information périodique sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Les membres du Conseil ont entendu les exposés du Coordonnateur spécial des Nations Unies, du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, et du Président du United States/Middle East Project, Daniel Levy. Le Coordonnateur spécial a parlé de l'observation du cessez-le-feu et du rétablissement d'une paix fragile à Gaza. Il s'est dit préoccupé par l'augmentation de la violence dans toute la

Cisjordanie occupée et par la poursuite des implantations israéliennes. Soulignant que le statu quo n'était ni une stratégie ni une option stratégique, il a demandé des mesures fermes propices à la reprise de véritables négociations. Le Commissaire général a mis l'accent sur la détérioration de la situation des réfugiés palestiniens et le manque de financement chronique du budget-programme de l'UNRWA et a lancé un appel à tous les États Membres pour qu'ils se mobilisent politiquement et financièrement afin de soutenir l'UNRWA et de continuer à œuvrer en faveur d'une solution politique. M. Levy a déclaré que toute tentative de reprise des négociations entre les parties devait tenir compte des asymétries de pouvoir, et que c'était la Puissance occupante qui déterminait essentiellement l'orientation du conflit. Il a évoqué une éclipse de la solution des deux États et exhorté le Conseil à ne pas sous-estimer l'importance et la portée à long terme de la situation. La plupart des membres du Conseil ont insisté sur la nécessité urgente de renforcer le cessez-le-feu, d'inverser les tendances négatives sur le terrain et de rétablir un horizon politique propice à une solution des deux États.

République arabe syrienne

Le 26 août, le Conseil a tenu une séance d'information et des consultations sur les questions politiques et humanitaires concernant la République arabe syrienne. Les membres du Conseil ont entendu des exposés de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir O. Pedersen, et de la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Joyce Msuya. Les Représentants permanents de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye auprès de l'ONU ont également fait des déclarations.

L'Envoyé spécial s'est dit préoccupé par l'escalade militaire constatée sur plusieurs axes et a réaffirmé la nécessité d'un processus politique bien engagé, dirigé et contrôlé par la Syrie, ainsi que la nécessité d'avancer en ce qui concerne le processus élargi et les autres aspects de la résolution [2254 \(2015\)](#). Il a déclaré qu'il importait de reprendre les travaux de la Commission constitutionnelle à Genève ; de respecter le droit des familles à connaître la vérité sur le sort de leurs proches disparus et le lieu où ils se trouvaient ; et de prendre des mesures concrètes pour instaurer la confiance entre toutes les parties en République arabe syrienne. Il a rappelé aux membres du Conseil qu'il était nécessaire de prévenir et d'atténuer tout effet humanitaire des sanctions qui pourrait exacerber la situation critique dans laquelle se trouvait la population syrienne, notamment le zèle excessif. La Sous-Secrétaire générale a abordé cinq sujets dans son exposé, à savoir la crise économique actuelle, les pénuries d'eau, la protection des civils, le manque de financement humanitaire et l'accès humanitaire. Les membres du Conseil ont exprimé leur appui aux bons offices de l'Envoyé spécial, se sont inquiétés de la dégradation de l'état de la sécurité sur le terrain et ont réaffirmé leur appui à une solution politique, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#). Ils ont également évoqué plus en détail leurs priorités concernant l'amélioration de la situation humanitaire en République arabe syrienne.

Le 3 août, le Conseil de sécurité a tenu des consultations sur la République arabe syrienne (armes chimiques). Les membres ont entendu un exposé du Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, Thomas Markram, sur le dernier rapport mensuel de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Yémen

Le 2 août, le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse saluant le renouvellement de la trêve au Yémen. Dans cette déclaration, les membres du Conseil ont exprimé l'espoir que la stricte observation de la trêve et l'application d'un accord de trêve élargi permette de parvenir à un règlement politique global et inclusif sur la base des paramètres convenus, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Ils ont exprimé leur inquiétude quant à l'absence de progrès concernant l'ouverture des routes de Taëz et ont condamné toutes les attaques qui menaçaient de faire dérailler la trêve. Ils ont félicité les partenaires régionaux pour les efforts qu'ils ont déployés pour faire appliquer la trêve et souligné qu'ils devaient continuer d'apporter leur soutien à cet égard.

Le 15 août, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'information suivie de consultations sur la situation au Moyen-Orient (Yémen). Le Conseil a entendu les exposés faits par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, la Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Ghada Mudawi, et le Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, le général de division à la retraite Michael Beary (consultations uniquement).

L'Envoyé spécial a félicité les parties pour avoir accepté de prolonger la trêve au Yémen jusqu'au 2 octobre et leur a demandé de faire preuve de flexibilité et d'approuver un accord de trêve élargi qui conduirait à un cessez-le-feu durable et à la reprise d'un processus politique mené par le Yémen. Il a déclaré que la trêve se maintenait globalement sur le plan militaire, que les produits pétroliers circulaient dans le port de Hodeïda et que les vols de passagers et les vols commerciaux avaient repris dans l'aéroport international de Sanaa. Il a souligné qu'il importait de maintenir la communication avec le Comité de coordination militaire. Il a parlé des mesures qu'il a prises pour ouvrir les routes à Taëz et dans d'autres provinces, et regretté qu'il n'y ait pas eu plus de progrès jusqu'à présent. La Directrice par intérim a dit qu'elle espérait que la prolongation de la trêve conduirait à un accord élargi et à des progrès rapides dans la réouverture des routes autour de Taëz. Elle s'est dite préoccupée par la situation humanitaire, demandant que le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen bénéficie d'un appui, qu'un accès humanitaire soit assuré et que les déficits de financement soient comblés afin de réduire les souffrances des Yéménites.

Les membres du Conseil se sont félicités de la prolongation de deux mois de la trêve, ont exprimé leur soutien à l'Envoyé spécial et encouragé toutes les parties à appliquer pleinement la trêve actuelle et à intensifier le dialogue pour parvenir à un accord sur la proposition de trêve élargie de l'Envoyé spécial. Ils ont exprimé leur inquiétude quant à la crise humanitaire en cours, notamment l'insécurité alimentaire, et les blocages des routes à Taëz. Plusieurs ont condamné le bombardement du 23 juillet à Taëz.

Le Représentant permanent du Yémen a également fait une déclaration.

Europe

Ukraine

Le 11 août, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'information sur la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia au titre de la question de l'ordre du jour intitulée « Menaces contre la paix et la sécurité internationales ». Dans son exposé, Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a prévenu le Conseil que la situation s'était rapidement détériorée au point de devenir alarmante et que des opérations militaires à proximité d'une installation nucléaire aussi importante pourraient avoir des conséquences très graves. Il a précisé que toute action militaire mettant en péril la sûreté et la sécurité nucléaires devait cesser immédiatement et a demandé aux parties de coopérer avec l'AIEA et d'autoriser sa mission, à savoir visiter la centrale nucléaire de Zaporijia dès que possible.

Le 23 août, le Conseil de sécurité a tenu une autre séance d'information sur la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia au titre de la même question. La Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix a réitéré l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties concernées pour qu'elles fassent preuve de bon sens et de raison et s'abstiennent d'entreprendre toute action qui pourrait mettre en danger l'intégrité physique, la sûreté ou la sécurité de la centrale nucléaire. Elle a également demandé que la mission de l'AIEA se voie accorder un accès immédiat, sûr et sans entrave au site et indiqué que les préparatifs se poursuivaient tandis que l'AIEA était en consultation active avec toutes les parties.

Le 24 août, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'information sur l'Ukraine. Le Secrétaire général a rendu compte de sa récente visite en Ukraine et du bon déroulement de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens. Il s'est dit très préoccupé par la situation à l'intérieur et autour de la centrale nucléaire de Zaporijia et a demandé instamment que l'AIEA soit autorisée à effectuer une mission sur le site dès que possible. Il a également fait le point sur le conflit et ajouté que le peuple ukrainien et les autres avaient besoin de paix. La Secrétaire générale adjointe a fait un exposé au Conseil sur la situation générale et les conséquences et retombées du conflit et demandé la cessation des hostilités.

Les membres du Conseil ont donné leur avis pendant les réunions. L'Ukraine a participé à toutes les trois réunions, l'Union européenne à la dernière.
